

MSDRO 21 P25

Didactique du droit II

Enseigner les droits réels...

**... dans une perspective d'éducation à
la durabilité**

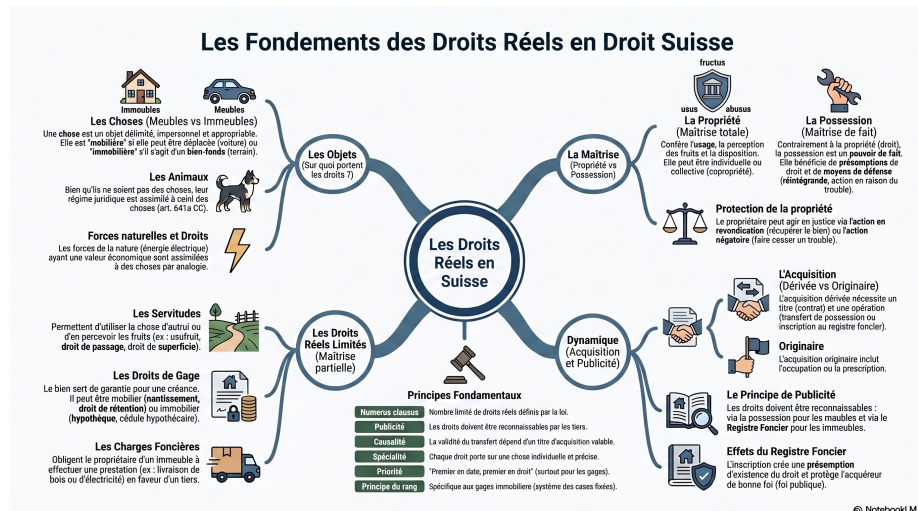
Un scénario «traditionnel» pour enseigner les droits réels

1. Prendre le manuel et découper la matière de manière linéaire en paragraphes/leçons
2. Passer en revue les thèmes juridiques les uns après les autres et faire des exercices d'application pour vérifier l'acquisition des notions juridiques
3. Faire résoudre des cas sur la matière en proposant une complexité plus ou moins importante

Quelle pertinence pour des apprentissages contribuant à former des citoyens critiques prêts à affronter les défis contemporains ?

**Conceptualiser
et
problématiser
pour
développer des
compétences**

- 1. Conceptualiser** : identifier les notions nécessaires pour comprendre l'essence d'une institution juridique
- 2. Problématiser** : identifier les enjeux sociaux actuels du thème et en faire les objets de la séquence
- 3. Développer des compétences** : mettre en activité les élèves pour qu'ils pratiquent le droit afin de résoudre des situations complexes



La notion de propriété individuelle et la gestion des biens communs

Et si la notion de propriété devait être repensée pour mieux gérer les biens individuels et communs de notre planète ?

Livre quatrième: Des droits réels Première partie: De la propriété Titre dix-huitième: Dispositions générales

Art. 641

A. Éléments du droit de propriété
I. En général⁵³⁰

¹ Le propriétaire d'une chose a le droit d'en disposer librement, dans les limites de la loi.

² Il peut la revendiquer contre quiconque la détient sans droit et repousser toute usurpation.

Porter un regard critique sur une institution juridique à la lumière d'enjeux actuels

Des ressources à mobiliser (savoirs, savoir-faire, ...) :

- connaître le vocabulaire juridique du thème
- connaître le fonctionnement d'une institution juridique
- trouver des références dans la doctrine, sur les sites officiels (parlement.ch, admin.ch,...)
- identifier les arguments dans des prises de position d'experts sur un sujet juridique

Des familles de situation de tâches complexes :

- analyser des documents présentant une institution juridique (des extraits de textes légaux, de communiqués du CF, de doctrine, de médias, ...)
- rédiger des arguments critiques sur le fonctionnement d'une institution juridique sur la base d'avis d'experts
- **rédiger une initiative ou une nouvelle règle légale** pour trouver une solution juridique à un problème social
- organiser des débats en classe

La grille d'évaluation pour la certification du module MSDRO 21

Critères	Indicateurs	Pondération
Critère 1 : pertinence Les productions des étudiants sont en adéquation avec ce qui est demandé (la réalisation des travaux à distance ; la présentation du séminaire ; le dossier de certification et la soutenance orale)	<i>Pour les travaux à distance (10%)</i> Les délais ont été respectés ; les documents et commentaires demandés ont été déposés sur www.gaius.ch .	25 %
	<i>Pour le séminaire (5%)</i> Les étudiant-e-s ont élaboré le dispositif d'enseignement en laissant les traces de cette collaboration dans leur forum. Le dispositif a mis en évidence les enjeux de l'intégration de l'IA ou de la prise en compte de la durabilité dans l'enseignement du droit. La présentation du dispositif a permis d'obtenir une idée concrète de sa mise en œuvre en classe.	
	<i>Pour le dossier de certification et la soutenance orale (10%)</i> Le dossier contient la planification d'une séquence d'enseignement. Une activité de groupe permettant le travail d'une compétence. Une ébauche d'évaluation a été remise dans le dossier et présentée. La justification des choix didactiques effectués est développée.	
Critère 2 : cohérence Les contenus de la présentation du séminaire, du dossier de certification et de la soutenance orale sont en lien logique avec les éléments théoriques vus durant le cours de didactique	<i>Pour le séminaire</i> La présentation du dispositif d'enseignement a justifié l'acquisition d'une compétence juridique par les élèves. La mise en évidence de l'utilisation de l'IA ou de la prise en compte de la durabilité correspond aux enjeux vus en cours. La présentation du séminaire a permis une analyse didactique du dispositif d'enseignement lié au thème juridique de la séance.	5 %
	<i>Pour le dossier de certification et la soutenance orale</i> Les étapes de la planification proposées s'enchaînent de manière logique et les explications à ce propos sont cohérentes. Les justifications des modèles d'enseignement proposés correspondent aux notions vues en cours. Les justifications des activités proposées et des documents utilisés correspondent aux notions vues en cours (notamment en déterminant les niveaux taxonomiques des activités proposées et en expliquant la qualité et la nature des documents choisis). La justification du travail de groupe permet de démontrer la plus-value de ce dispositif et le développement d'une compétence juridique. Le dossier de certification et la soutenance orale présentant l'intérêt de ce travail, la mise en œuvre d'une tâche complexe et la compétence disciplinaire choisie). L'ébauche d'évaluation et les explications données à ce propos montrent que l'évaluation est pertinente, valide et fiable.	35 %
Critère 3 : sélection et exactitude des informations Le dossier de certification et les explications données lors de la soutenance orale comportent des informations correctes et essentielles du point de vue juridique et didactique	Les explications données ne comportent pas d'erreurs didactiques ou juridiques, et la terminologie est utilisée correctement. Les intentions de l'étudiant-e sont formulées de manière correcte (formulation des objectifs généraux, des objectifs spécifiques et opérationnelles, et de la compétence) et correspondent aux exigences des plans d'études. Les notions juridiques de la matière traitée ont été identifiées (conceptualisation) et présentées de manière critique (problématisation). Le timing proposé pour le déroulement des différentes étapes est équilibré ; la mise en œuvre concrète en classe est réalisable. La consigne de l'activité de groupe est formulée de manière spécifique et opérationnelle, et les explications données démontrent que la gestion de cette activité permet le travail réel d'une compétence juridique en classe. Les supports de travail sont présentés avec soin et de manière à mettre en évidence les enjeux juridiques du thème choisi. L'ébauche d'évaluation et les explications orales ne comportent pas d'erreurs didactiques relevées par la didactologie.	35 %

Compétence juridique

Conceptualisation

Problématisation

Activité en groupe

En fonction des axes précédemment évoqués pour une éducation à la durabilité, des activités proposées par Shayegan, Blaise et Adrien, imaginez une planification (seulement les thèmes et activités de chaque leçon) d'une séquence de 6 à 10 leçons de droit au secondaire II sur les droits réels en visant une éducation à la durabilité.

Vous décrivez brièvement cette planification dans le canevas remis.

Contextualisation des droits réels dans l'ordre juridique suisse et leur fonction

Théorie sur l'objet des droits réels et sur les différents types de droits réels

Exercices d'application pour vérifier la compréhension des notions (cf. séminaire de Shayegan)

Activité sur le droit de propriété et les valeurs en jeu : problématisation de 641 CC (cf. séminaire de Blaise)

Activité sur différents aspects du droit en lien avec la durabilité : élargissement de la problématisation de l'activité 1 (cf. séminaire d'Adrien avec le droit de l'environnement et l'aménagement du territoire)

Proposition de ChatGPT avec un projet paramétré sur l'enseignement des droits réels suisses

Période	Objectifs d'apprentissage	Activités / dispositifs	Supports	Trace / évaluation
1. Entrée dans le thème	Faire émerger les représentations; identifier les notions de base; comprendre que les droits réels organisent les rapports entre personnes, choses et ressources.	Accroche à partir de situations concrètes (logement, sentier, eau, alpage) ; brainstorming ; mini-apport dialogué ; construction collective d'une carte mentale .	Carte mentale, chapitre de manuel, support <i>Droits réels et durabilité</i> .	Trace brève : « En quoi les droits réels aident-ils à comprendre le monde actuel ? »
2. Structurer les notions juridiques	Identifier, définir et classer : chose, meuble, immeuble, propriété, possession, servitude, gage, charge foncière, registre foncier.	Enseignement explicite ; tri de cartes en groupes ; lexique collaboratif ; correction guidée.	Manuel, CC, fiche lexique.	Lexique personnel de 8–10 notions ; évaluation formative du vocabulaire.
3. Résoudre un cas simple	Qualifier juridiquement une situation; repérer les faits pertinents; appliquer une règle simple du CC; conclure de manière argumentée.	Rappel de la méthode en 6 étapes ; cas résolu en commun ; travail en binômes sur un cas de voisinage / usage / possession ; mise en commun.	DidRo méthode 6 étapes, fiches méthodologiques, extrait du CC.	Mini-résolution écrite avec critères : faits, qualification, règle, conclusion.
4. Droits réels et durabilité : les consortages	Comprendre qu'il existe des formes de gestion collective des biens; analyser leur intérêt juridique, social et écologique.	Lecture puzzle sur les consortages ; groupes experts ; affiche de synthèse ; mise en relation avec propriété collective, ressources limitées, solidarité et prévention de la surexploitation.	Dossier <i>Consortages en Valais</i> ; support <i>Droits réels et durabilité</i> .	Affiche A3 : « Pourquoi les consortages peuvent-ils être un modèle de gestion durable ? »
5. Comparer et débattre + tâche finale	Comparer propriété privée, propriété collective et biens communs; justifier une solution en tenant compte de la durabilité.	Lecture comparée (consortages / peuples autochtones) ; débat réglé : « La propriété privée est-elle toujours la meilleure manière de gérer une ressource ? » ; tâche finale : avis argumenté pour une commune confrontée à un conflit d'usage.	Article sur la propriété collective autochtone, dossier sur les consortages, manuel.	Production finale courte : avis juridique et citoyen argumenté ; évaluation sommative légère.

2^{ème} proposition de ChatGPT

Période	Question directrice	Objectifs de la période	Activités / dispositifs	Supports	Trace / évaluation
1. Entrer par les valeurs	<i>Que doit protéger le droit quand il règle notre rapport aux choses ?</i>	Identifier les valeurs en jeu dans le droit des droits réels ; formuler une problématique de séquence ; comprendre que le droit n'est pas seulement technique mais aussi normatif et politique.	Débat mouvant ou classement de valeurs à partir d'affirmations : « Le propriétaire devrait pouvoir faire ce qu'il veut chez lui » ; « L'eau devrait toujours être gérée collectivement » ; « Protéger la nature peut justifier de limiter la propriété ». Puis mise en commun à partir de la Constitution.	Constitution fédérale ; support <i>Droits réels et durabilité</i> .	Trace écrite : liste de 5 valeurs que le droit doit ou devrait défendre dans ce domaine.
2. Passer des valeurs aux notions	<i>Quels outils juridiques permettent de protéger ces valeurs ?</i>	Identifier et définir les notions essentielles : propriété, possession, servitude, gage, charge foncière, registre foncier ; comprendre que chaque notion organise un certain équilibre entre liberté individuelle et contraintes collectives.	Enseignement explicite très structuré ; tri de cartes ; carte mentale guidée ; lexique collaboratif . On demande à chaque groupe : « Quelle valeur cette notion protège-t-elle surtout ? »	Manuel ; carte mentale ; extraits du CC ; fiches méthodologiques sur le vocabulaire.	Lexique personnel + carte mentale annotée avec une colonne « valeur protégée ».
3. Étudier un modèle suisse de durabilité	<i>La propriété collective peut-elle être une réponse juridique durable ?</i>	Comprendre le fonctionnement des consortages valaisans ; analyser leur intérêt juridique, social, écologique et économique ; relier propriété collective, devoirs, solidarité et gestion de ressources rares.	Lecture puzzle en groupes experts sur les consortages ; restitution croisée ; schéma comparatif entre propriété privée individuelle et gestion communautaire.	Dossier <i>Consortages en Valais</i> .	Affiche ou synthèse : « En quoi le consortage défend-il certaines valeurs que le droit devrait préserver ? »
4. Confronter plusieurs conceptions de la propriété	<i>Toutes les conceptions de la propriété se valent-elles ?</i>	Comparer propriété privée classique, propriété collective et rapport non purement marchand à la terre ; discuter les tensions entre exploitation économique, protection des communautés et environnement.	Lecture comparée : consortages / peuples autochtones ; débat réglé ; éventuellement étude de cas sur un projet d'exploitation de ressources.	Article sur les peuples autochtones et le droit de propriété ; dossier sur les consortages.	Tableau comparatif + prise de position argumentée courte.
5. Tâche finale : décider en droit et en valeurs	<i>Quelle solution serait la plus juste et la plus durable ?</i>	Mobiliser les notions de droits réels ; utiliser un raisonnement juridique simple ; justifier une solution en articulant droit positif et valeurs défendues.	Tâche complexe : une commune doit choisir entre privatiser, maintenir une gestion collective, limiter un usage ou protéger davantage une ressource. Les groupes rédigent un avis juridique et citoyen puis le défendent à l'oral.	Manuel ; extrait du CC ; méthode en 6 étapes ; documents de la séquence.	Évaluation sommative

Le droit constitutionnel



... la fin
... commune, le développement durable de
... internationale juste et pacifique.

Les cantons sont souverains en tout que leur souveraineté
... internationale.

Art. 4 Les principes de l'activité de l'Etat régit par le droit
Les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche.

Art. 5 Le droit ou la base et la limite de l'activité de l'Etat.
L'activité de l'Etat doit répondre à un intérêt public et avec proportionnalité.

Les organes de l'Etat et les particuliers doivent agir de manière conforme
à la bonne foi.

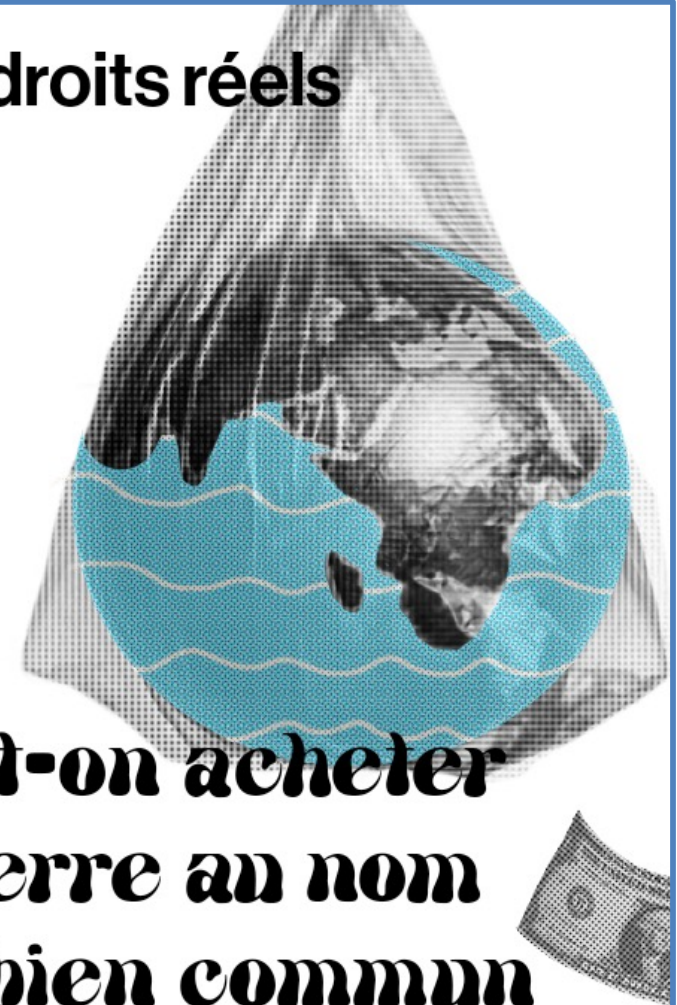
La Confédération et les cantons respectent le droit international.
Responsabilité individuelle et sociale
Tous les citoyens sont responsables d'eux-mêmes et contribuent selon ses
l'accomplissement des tâches de l'Etat et de la société.

Art. 6

TITRE II Droits fondamentaux, citoyenneté et buts sociaux
Chapitre I Droits fondamentaux

**La fin
de l'eau
au robinet ?**

Les droits réels



**Doit-on acheter
la terre au nom
du bien commun
pour la protéger ?**